

# Un maire refuse d'octroyer un chèque de Noël à la famille d'un émeutier qui aurait dégradé un poste de police

Par E.C

Publié il y a 28 minutes



Didier Gonzales, maire LR de Villeneuve-le-Roi, en 2018. THOMAS SAMSON / AFP

**Pour l' élu LR de Villeneuve-le-Roi, Didier Gonzales, ce n'est «pas aux Villeneuvois pénalisés» de faire «un cadeau exceptionnel» à la famille.**

La décision est radicale et assumée de la part de cet élu du Val-de-Marne. Le maire LR de Villeneuve-le-Roi, Didier Gonzales, a refusé d'accorder un chèque de Noël à une famille de sa commune dont l'un de ses fils est impliqué dans les émeutes de cet été. La Caisse centrale d'activités sociales de Villeneuve-le-Roi offre en cette fin d'année 40 euros aux personnes seules, 50 euros aux couples, 60 euros aux foyers de trois personnes ou encore 70 euros pour les familles de quatre.

*«Je voulais pouvoir dire à cette famille pourquoi elle n'aurait pas ce cadeau de Noël, a expliqué l' élu à BFM Paris Île-de-France, je les ai convoqués pour qu'il n'y ait pas de doute. Il est tout à fait cohérent qu'on ne contribue pas, avec l'argent de l'ensemble des Villeneuvois pénalisés, à lui faire un cadeau exceptionnel pour Noël».*

## Douze mois avec sursis

En juin dernier, des émeutes avaient éclaté en réaction à la mort du jeune Nahel, abattu par un tir de police à Nanterre. Le fils de la famille, âgé de 19 ans, faisait partie des participants et a reçu le 30 novembre une condamnation de 12 mois de prison avec sursis pour avoir dégradé un poste de police municipale à Villeneuve-le-Roi. Il est également dans l'obligation de réaliser un stage de citoyenneté, à ses frais. Mais le jeune homme a assuré à RTL qu'il n'a «rien cassé» et qu'il se tenait simplement à côté du poste de police.

Face à cette situation, le jeune se dit prêt à discuter avec le maire pour le convaincre de revenir sur sa décision. «*Ce n'est pas parce que j'ai fait une bêtise que ma mère doit en payer les conséquences. Si c'est un mineur, c'est aux parents de payer. Je suis majeur et c'est à moi d'en payer les frais*», reconnaît le fils de la famille. Parmi les habitants, cette décision du maire est loin de faire l'unanimité, selon BFMTV : «*Ce n'est pas la famille qui a voulu faire ça.*»

### La rédaction vous conseille

- **Parole coupée, incivilités dans les transports... Quand avons-nous arrêté d'être attentifs aux autres ?**
- **Parler fort au téléphone dans les transports, une des incivilités qui agacent le plus les voyageurs franciliens**
- **Gironde : courses de voitures, rencontres amoureuses et autres incivilités autour d'un mémorial de la Résistance**

### Sujets

- émeutes
- Maires
- Police